

Consignes Appel à Candidatures

Stratégies d'acquisition & de suivi pour le
projet Européen ICaRE4Farms



Table des Matières

APPEL À CANDIDATURES – TERMES DE REFERENCE	2
Préface	3
A propos du Projet	4
Bénéfices de l’appel à candidatures et méthodologie de contact	5
Soumissions & Echéances des Appels	6
Documents exigés / Méthode de candidature	7
Conditions du dépôt	7
Procédure de Sélection	8
Critères d’Evaluation	9
Membres du Comité de l’Appel à Candidatures	11
Confidentialité et Protection des Données	12
Parité	13
Clause de non-responsabilité	13
Contacts	13

APPEL À CANDIDATURES – TERMES DE REFERENCE

Ce document fait référence pour le détail du processus de candidatures ; il concerne toute demande de prise en charge dans le cadre du projet ICaRE4Farms (I4F). Ce règlement est prévu pour servir de source première d'information concernant les termes et conditions qui gouvernent l'accès à un accompagnement de la part du projet.

Les candidats potentiels devront consulter ce document en tant que part intégrante d'un ensemble de documentation disponible via le site internet ICaRE4Farms :

<https://www.nweurope.eu/projects/project-search/icare4farms-increase-the-capacity-of-renewable-energies-re-in-farms-in-the-north-west-europe-region-by-using-solar-thermal-energy/>

Préface

Parmi les activités inscrites dans le manuel du projet I4F se trouve l'appel à candidatures ouvert : une initiative pour rassembler plus encore de bénéficiaires d'installations de systèmes solaires thermiques (SST), en dehors de ceux déjà sélectionnés en tant que sites pilotes nationaux du projet. Le but de cette action est de contacter au moins 17 agriculteurs et d'assurer un suivi, au-delà même de l'échéance du présent subventionnement. Cette phase du projet vise à trouver et contacter des agriculteurs, entretenir des relations avec eux par un canal de discussion récurrent, déterminer si leurs fermes s'avèrent propices aux centrales solaires thermiques et, si elles remplissent les prérequis, installer finalement des SST sur place.

Afin d'accomplir correctement ces actions, un processus d'acquisition étape par étape est nécessaire, autant que des directives concernant l'évaluation rapide de la pertinence d'un cas donné. Le présent document décrit ce processus, ainsi que les exigences et valeurs requises pour estimer la faisabilité d'une installation solaire.

A propos du Projet

ICaRE4Farms est un projet subventionné par l'Union Européenne qui vise à promouvoir et favoriser l'adoption de systèmes solaires thermiques de nouvelle génération (SSTNG) dans la zone Nord-Ouest de l'Europe (NWE). Puisqu'historiquement les installations solaires thermiques n'ont pas été déployées dans cette zone, du fait d'un ensoleillement plus faible que dans le Sud, le marché potentiel pour des installations SSTNG rentables reste vierge.

Le catalyseur du projet I4F est l'arrivée de SSTNG plus efficaces et abordables permettant générer et stocker l'énergie solaire thermique, via l'utilisation de tubes en verre sous vide, l'intégration de réservoirs tampons, la récupération du rayonnement solaire réfléchi et la dissipation au sol de la chaleur excédentaire d'été. Les installations modernes peuvent être jusqu'à deux fois plus efficaces que les systèmes classiques (avec capteurs plans) des années 1980.

De plus, la crise énergétique actuelle en Europe pousse de nombreuses entreprises et fermiers à chercher des alternatives pour couvrir leurs besoins. En substitution du propane, du gaz naturel ou de l'électricité comme seule source de chaleur, un système hybride utilisant le rayonnement solaire autant que possible – l'usage d'énergies conventionnelles persistant en partie l'hiver – rend l'utilisation des SSTNG économiquement rentable.

Le projet I4F vise à démontrer la faisabilité et la large gamme d'applications des SSTNG dans la zone NWE, à travers l'installation de sites pilotes en France, aux Pays-Bas et en Belgique. Au moment où ces lignes sont écrites, le premier pilote a été installé et fonctionne en France, dans la Sarthe et deux autres sont en construction aux Pays-Bas et en Flandres (Belgique). Les installations solaires thermiques peuvent être utilisées partout dans les fermes où une grande quantité d'eau chaude est requise. Deux types d'activités sont visées prioritairement : l'utilisation directe d'eau chaude (alimentation des veaux, nettoyage des salles de traite et équipements de transformation alimentaire) et le chauffage des bâtiments (élevages porcins ou de volailles, serres, etc.). Parmi les trois sites pilotes installés ou en construction, les applications sont l'alimentation des veaux et le nettoyage (dans 2 fermes) ainsi que le chauffage d'un digesteur de méthanisation du fumier.

En plus de l'installation et du suivi des performances de ces pilotes, le projet vise à aider 17 agriculteurs intéressés par la construction d'une centrale SSTNG et sur demande expresse avec l'assistance du fabricant et des consultants œuvrant dans le projet. L'appel à candidature correspond à une des activités conduisant à l'installation des 17 sites complémentaires et à leur localisation.

Cet appel à candidatures est destiné à trouver des participants intéressés à bâtir leur propre installation solaire thermique. Il vise également à filtrer les candidats de manière à sélectionner les plus susceptibles de constituer un dossier favorable à la réalisation d'une installation de référence. En cas d'intérêt manifeste à participer, répondre à l'appel ouvrira aux bénéficiaires des avantages notables en cas d'acceptation.

Bénéfices de l'appel à candidatures et méthodologie de contact

Les personnes qui candidatent pour une installation SSTNG à travers l'appel ouvert recevront des bénéfices supplémentaires. Ces avantages sont voués à attirer plus de candidats et garantir que 17 sites complémentaires seront réalisés. Les avantages attribués aux candidats sélectionnés sont :

1. Une remise de 10% sur le coût de l'équipement (hors installation et raccordements),
2. Un devis et une analyse de faisabilité gratuite de la part du fabricant Fengtech afin de vérifier la pertinence d'une installation dans cette ferme
3. Une garantie étendue (2 années supplémentaires de garantie sur l'équipement installé, élevant la sécurité d'investissement à 6 ans en tout)

Ces bénéfices seront accordés aux clients potentiels qui seront sélectionnés à la suite d'une candidature émise à travers l'appel ouvert, tel que décrit dans ce document. Ainsi, une sélection sera organisée afin d'assigner les 17 places disponibles aux candidats. Ce processus sera effectué au moyen d'une première prise de contacts.

Une autre activité dans I4F concerne le développement d'un outil d'étude de faisabilité en ligne, conçu par CCS Energie-advies. Cet outil peut être trouvé à cette adresse : <https://app.molnify.com/app/ccsolarfeasibilitytool>. Il permet aux agriculteurs de calculer l'économie prévisionnelle d'une installation solaire sur leur exploitation, en fonction de leur besoin de chaleur spécifique. A l'heure où ces lignes sont écrites, l'outil n'est pas encore commercialisé mais il sera bientôt partagé par le biais du site internet ICare4Farms et via LinkedIn.

L'outil informatique contient un formulaire de contact sur sa page d'accueil. Tout candidat potentiel peut y consigner ses informations et trouver les informations sur l'appel à candidatures (dont les avantages listés ci-dessus). S'il est intéressé, il peut manifester son intérêt via l'icône dédiée, ce qui enverra un email automatique aux membres du comité de sélection, contenant les informations qu'il aura déposées. Au même moment, les informations contenues dans l'outil (telles que la taille du cheptel, le lieu, etc.) seront enregistrées dans une base de données pour un examen postérieur, toujours par le comité de sélection. Cette étape marque le début de la procédure d'acquisition. De plus, des formulaires de contacts ont été imprimés afin d'être distribués durant des événements et accroître la notoriété du projet.

Soumissions & Echéances des Appels

L'appel ouvert se déroulera suivant trois vagues distinctes, durant lesquelles les candidats pourront manifester leur intérêt pour candidater. Pour ce faire, rendez-vous sur <https://app.molnify.com/app/ccssolarfeasibilitytool> et remplissez vos informations. Renseigner plus de données sur l'outil en ligne vous donnera une indication sur la rentabilité financière d'une installation SSTNG votre exploitation, mais cette étape n'est pas obligatoire. Les candidatures seront étudiées successivement et chronologiquement ; les dépôts peuvent avoir lieu dans le cadre de n'importe laquelle des trois phases listées dans le tableau ci-dessous :

Phase*	Appel N°	Dates
1	Vague 1	Début : 01/11/2022 Fin : 01/02/2023
2	Vague 2	Début : 16/02/2023 Fin : 16/05/2023
3	Vague 3	Début : 01/06/2023 Fin : 01/09/2023

*Dans l'éventualité où toutes les places seraient comblées, aucun appel supplémentaire ne sera déclenché. C'est pourquoi la Vague 1 pourrait être à la fois la première et la dernière opportunité pour bénéficier des avantages indiqués plus haut.

Par conséquent, chaque candidat est vivement encouragé à soumettre sa candidature aussitôt qu'il en perçoit l'intérêt à la lecture de la présente proposition.

Les candidatures doivent être déposées **avant 17h aux échéances indiquées ci-dessus.**

Documents exigés / Méthode de candidature

L'intérêt initial pour l'appel peut être clarifié à travers l'outil de faisabilité en ligne, comme mentionné plus tôt. Cet outil peut être trouvé sur <https://app.molnify.com/app/ccssolarfeasibilitytool>. Après que la première prise de contacts a été entreprise entre le comité et le candidat, il lui sera demandé de fournir plusieurs documents afin de valider sa candidature. Ces documents seront exigés avec l'email de candidature, mais ils sont aussi listés ici :

- **Documents Juridiques conformes à l'éligibilité :**
 - **Formulaire Entité Juridique** : à compléter. ([Télécharger le modèle](#))
 - **Existence Légale :**
 - **Certificat d'inscription au registre du commerce et des sociétés** (Extrait KBIS) ou similaire, indiquant le nom de la société, son statut légal, l'adresse légale, le numéro de registre et, si applicable, une copie d'un document prouvant l'enregistrement TVA (au cas où le numéro de TVA n'est pas affiché sur l'extrait de registre, ou son équivalent).
 - L'entreprise doit fournir la preuve de sa date de constitution.
 - Le lieu d'établissement doit être précisé (s'il est différent de l'adresse légale de l'entreprise) ainsi que le nombre d'emplois occupés sur place (au moins un équivalent temps plein), avec les documents l'attestant.

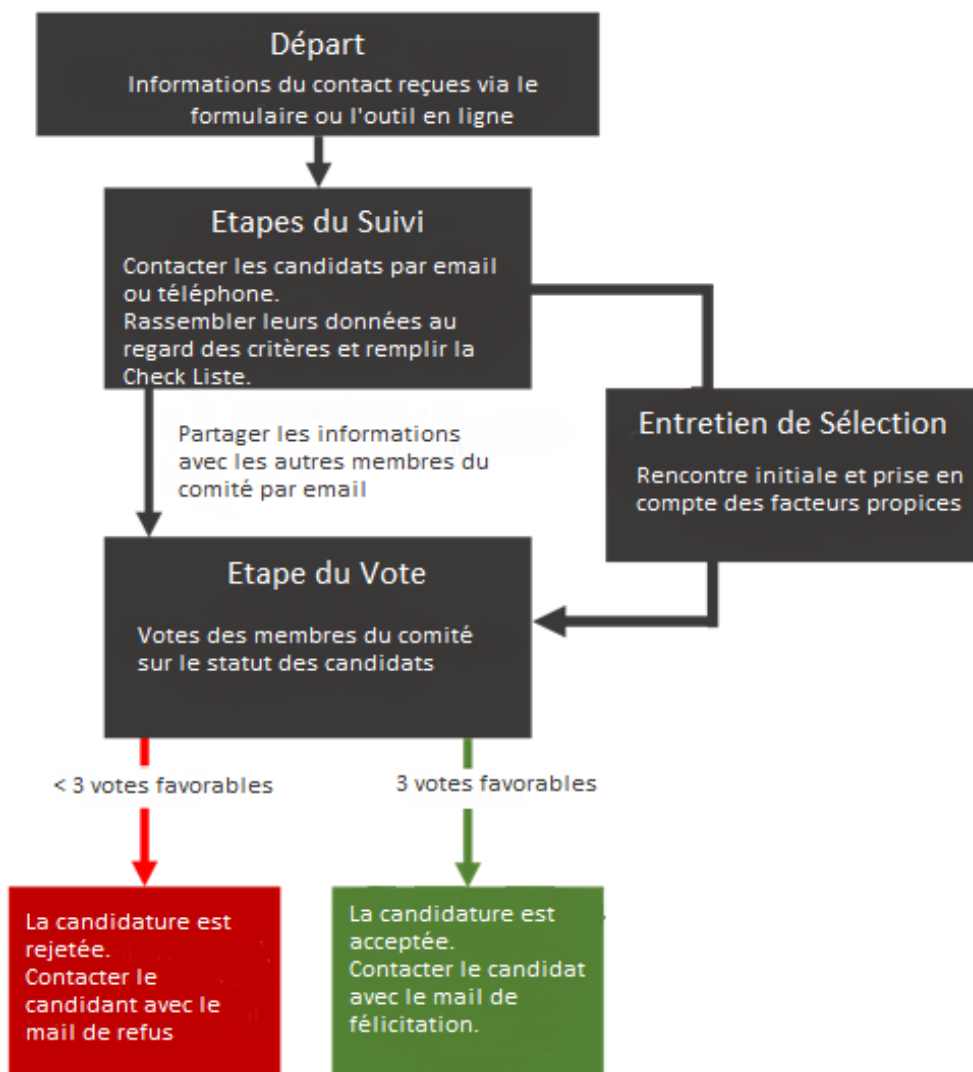
Conditions du dépôt

- Le candidat doit remplir et respecter toutes les conditions d'éligibilité listées dans ce document.
- Le candidat doit fournir **tous les documents exigés** au moment du dépôt.
- Le candidat doit soumettre **avant 17h par rapport aux échéances indiquées page 6**.
- Le dépôt peut être fait dans une des langues officielles du programme INTERREG Europe du Nord-Ouest : Anglais, Français, Néerlandais, Allemand.
- Les documents fournis doivent être **lisibles, accessibles et imprimables**.
- Le candidat doit soumettre **une seule** demande par vague de l'appel.
- Les participants doivent fournir chaque information requise dans le formulaire de candidature, quel que soit le format sélectionné ; de plus, en cas de données insuffisantes et après deux rappels envoyés sur le mail du contact, l'examen de la candidature sera reporté à une date ultérieure ; en cas d'absence d'informations approfondies, elle sera considérée rejetée jusqu'à nouvel ordre.

Procédure de Sélection

Comme détaillé plus haut, la procédure d'acquisition débute quand quelqu'un exprime son intérêt à participer à travers l'outil en ligne, ou en remplissant un formulaire de contact. A ce niveau, le candidat sera considéré comme CP (Candidat Potentiel). L'étape suivante sera de renseigner le nom de la personne et ses coordonnées dans une liste centralisée de contacts, afin de conserver une trace des différentes candidatures et leur statut en cours. Un des membres du comité (probablement Fengtech) contactera les candidats et effectuera une évaluation préalable de leur situation basée sur les critères trouvés dans le présent document (voir : section Critères d'évaluation). Après cela, leur statut sera mis à jour dans la liste de contacts ; les membres du comité voteront sur l'attribution ou non d'une place au candidat dans l'appel ouvert.

En dessous, se trouve un graphique décrivant les procédures générales et les étapes de suivi.



Graphique 1: Etapes standards d'acquisition

Critères d'Evaluation

Pour l'évaluation des candidatures, un ensemble de critères doit être et sera considéré. Les installations solaires thermiques nécessitent un environnement adéquat afin de révéler leur rentabilité et viabilité.

Par exemple, une ferme qui dispose de peu sinon d'aucun besoin en eau chaude durant l'été est peu susceptible de faire fructifier une installation solaire thermique.

Les critères ci-dessous résultent de plusieurs scénarii d'analyses réalisés via l'outil de faisabilité et peuvent fournir une indication générale sur les types de fermes dans lesquelles un SSTNG peut être financièrement profitable.

Veillez noter que ces critères diffèrent pour chaque pays, vu que leur géographie implique un rayonnement et un prix des énergies différents. Les critères ci-dessous ne remplacent pas une véritable analyse financière, et donnent tout au plus un intervalle indicatif pour sélectionner les candidats. Durant l'analyse de suivi à effectuer par Fengtech, une projection financière personnalisée pourra être réalisée pour le candidat. Les principaux critères pourront être trouvés ici :

	Pays-Bas	France (Nord)	Royaume Uni	Irlande	Belgique
Alimentation des veaux	Au moins 100 veaux	Au moins 100 veaux	Au moins 100 veaux	Au moins 100 veaux	Au moins 120 veaux
Pasteurisation du Lait	Au moins 50 vaches	Au moins 50 vaches	Au moins 50 vaches	Au moins 50 vaches	Au moins 60 vaches
Nettoyage (en litres d'eau chaude)	Au moins 75 litres par jour	Au moins 75 litres par jour	Au moins 75 litres par jour	Au moins 75 litres par jour	Au moins 90 litres par jour
Chauffage	Au moins 20 kWh par jour	Au moins 20 kWh par jour	Au moins 20 kWh par jour	Au moins 20 kWh par jour	Au moins 20 kWh par jour

Graphique 2: Critères d'évaluation des différentes catégories en besoins de chaleur thermique

Le comité jugera si une candidature particulière correspond aux profils recherchés. En plus des critères listés ci-dessus, les candidatures sont étudiées sur la base des aspects suivants :

- **ORIGINE** : Les candidats doivent être établis dans la zone cible de l'Europe du Nord-Ouest, en adéquation avec les conditions et la visée prescrite par le Programme européen éponyme. Ainsi, les candidatures ne seront pas traitées au-delà du périmètre géographique suivant : France, Irlande, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Luxembourg, Suisse (les régions précises peuvent être détaillées en parcourant ce [lien](#)).
- **STATUT** : Les candidats doivent être des entités travaillant dans le secteur de l'agriculture ; sont donc compris les activités d'élevage comme de cultures.
- **TAILLE** : Les candidats devraient postuler si leur exploitation accueille entre 50 et 400 têtes de bétail (élevage) ou couvre une taille maximale d'1 hectare (chauffage de bâtiment et cultures sous serre)

Des propositions non-conformes au cadrage susmentionnées pourront être examinées, au cas par cas, en fonction des résultats de simulation, de l'activité agricole sélectionnée ou des places disponibles.

- **CAPITAL FINANCIER** : Les candidats doivent pouvoir et vouloir investir dans l'installation (soit sur fonds propres, soit en recourant à l'emprunt bancaire)
- **BESOINS** : Les candidats doivent déclarer un besoin d'eau chaude significatif sur leur ferme (voir plus tard les spécifications)
- **PORTEE** : Les candidats devraient œuvrer dans un des secteurs d'intérêt suivants : Elevage laitier, de veaux de Boucherie ou de porcs (atelier de maternité et post sevrage) et cultures sous serres chauffées.

Les critères pour ces activités ont été établis en calculant le retour sur investissement pour ces activités en utilisant les données d'ensoleillement et de prix de l'énergie pour les pays concernés, et en déterminant la taille minimale à partir de laquelle l'installation devient profitable. En réalité, une ferme qui paye un plus grand montant pour son énergie d'appoint pourra réaliser un retour sur investissement plus rapide. De plus, les fermes peuvent combiner ces différentes activités. Dans un tel cas de figure, une ferme peut un bon candidat, même si techniquement elle ne répond pas à tous ces critères. Par exemple, une ferme avec 80 veaux et 40 vaches laitières auraient suffisamment de besoins en chaleur pour justifier un cas d'application favorable. De fait, les critères listés ci-dessus ne sont pas de strictes limitations mais plutôt des lignes directrices. C'est pourquoi chaque candidature exige interprétation et évaluation, d'après lesquelles les membres du comité se prononcent.

Membres du Comité de l'Appel à Candidatures

Les candidatures à l'appel ouvert sont traitées par un comité dédié qui examine chaque dossier sur la base des critères listés dans le présent document. Le comité est composé des membres de plusieurs partenaires, tous répertoriés ci-dessous avec leur email :

Graphique 1: Membres du Comité & leurs informations de contacts

Entités	Contact	Email
Laval Mayenne Technopole (LMT)	Romain Giannini	romain.giannini@laval-technopole.fr
CCS Energie-advies (CCS)	Jordie Eskes	eskes@ccsenergieadvies.nl
Fengtech (FT)	Liqun Feng	Liqun.feng@fengtech.fr
Université Bretagne Sud (UBS)	Herve Noel	Herve.noel@univ-ubs.fr
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire (CAPDL)	Gilles Beaujean	Gilles.BEAUJEAN@pl.chambagri.fr
Boerenbond (BB)	Kristof Severijns	Kristof.Severijns@boerenbond.be

Dans cette activité, chaque membre du comité a différentes responsabilités :

- En tant que fournisseur du système solaire thermique, Fengtech s'occupera de l'audit et de l'évaluation concernant ces systèmes
- CCS Energieadvies est principalement responsable du développement de ce guide, de l'outil de faisabilité sur lequel reposent la plupart des simulations et évaluations ainsi que sur la trame d'acquisition de nouveaux contacts.
- LMT intervient comme autorité de contrôle, en tant que chef de file du projet auquel cet appel est rattaché, et elle est censée rendre un jugement impartial pour chaque nouveau candidat.
- Les autres parties correspondent aux représentants de chaque pays participants au projet et il est attendu qu'ils fournissent une lecture régionale spécifique afin d'éclairer les particularités nationales.

Les partenaires centraux dans ce projet (CCS, LMT, Fengtech) devront délibérer ensemble, pour chaque candidat qui s'est manifesté, pour évaluer s'il peut ou non bénéficier des avantages de l'appel. Dans les cas où une barrière linguistique s'imposerait du fait que le candidat ne parle pas l'une des trois langues des partenaires du projet (Anglais, français et néerlandais), une partie complémentaire pourra rejoindre le groupe pour représenter la langue/région de ce candidat spécifique.

Ces parties ponctuelles et supplémentaires pourront être consultées afin de guider une décision éclairée concernant le vote des membres centraux.

Confidentialité et Protection des Données

Respect Réglementation RGPD : La Réglementation Générale sur la Protection des Données (2016/679/EU) garantit que le traitement des données est effectué en accord avec les droits et libertés fondamentaux ainsi qu'avec dignité envers le sujet de ces données, en lien avec la confidentialité, l'identité de la personne et le droit à la protection des données.

En candidatant, le candidat accepte le stockage et l'utilisation de ses données personnelles pour le compte des objectifs et cahier des charges du projet ICaRE4Farms. Le consortium s'engage à gérer les données personnelles avec confidentialité durant le processus de sélection. Le traitement des données se basera sur la légalité et l'exactitude d'une protection complète de ces droits et la confidentialité suivant les principes généraux du RGPD et de l'article 24. Ainsi, les concurrents seront informés de la procédure et que les données fournies par les candidats seront traitées exclusivement en lien avec la procédure pour laquelle ils ont déposé les documents.

Pour toute question en lien avec le traitement des données personnelles, veuillez contacter eskes@ccsenergieadvies.nl

La sélection et l'évaluation des candidatures seront réalisées en suivant une conduite éthique and respectueuse de la confidentialité des informations reçues.

Parité

ICaRE4Farms s’engage à respecter la parité. De fait, les candidats sont invités à prendre toutes les mesures pour promouvoir des opportunités équitables entre hommes et femmes dans la réalisation de ces actions. Ils devront viser une parité à tous les niveaux de personnel attaché aux actions, comprenant l’échelle de la supervision et de la gestion, autant que se peut.

Le genre du candidat, dans le cadre de l’appel, n’a aucun point sur la décision finale du comité, si bien que seuls les facteurs relatifs à l’entreprise seront pris en compte pour évaluer le potentiel succès de la candidature.

Clause de non-responsabilité

Objet : Ce texte décrit les termes de références (Appel à candidatures) dans un but informatif exclusivement. Aucun droit ne peut être réclamé sur la base de ce document. Ce document ne reflète pas les positions du Programme ICaRE4Farms.

Erreurs ou Incohérences : Le Consortium ICaRE4Farms n’est pas responsable des erreurs ou mauvaises interprétations que pourraient éveiller ce texte. En cas d’incohérences avérées, le consortium déterminera les étapes à suivre, en collaboration avec le(s) candidat(s) concerné(s).

Dommmages Indirects : En aucun cas la moindre partie pourra être tenue responsable devant autrui ou n’importe lequel des individus affiliés pour tout dommage indirect, aléatoire, accidentel, spécial, punitif ou exemplaire (comprenant, sans restrictions, perte de profit, d’affaires ou fonds de commerce) subi ou induit par toute autre partie ou un des individus associés, en lien avec le processus de sélection ICaRE4Farms, même en cas d’avertissement relatif à de tels dommages.

Contacts

Entités	Contact	Email
Laval Mayenne Technopole (LMT)	Romain Giannini	romain.giannini@laval-technopole.fr
CCS Energie-advies (CCS)	Jordie Eskes	eskes@ccsenergieadvies.nl
Fengtech (FT)	Liqun Feng	Liqun.feng@fengtech.fr
Université Bretagne Sud (UBS)	Herve Noel	Herve.noel@univ-ubs.fr
Chambre d’Agriculture des Pays de la Loire (CAPDL)	Gilles Beaujean	Gilles.BEAUJEAN@pl.chambagri.fr
Boerenbond (BB)	Kristof Severijns	Kristof.Severijns@boerenbond.be